



## REGLEMENT ENTRAINEMENTS

### (1) Période d'activité

Les entraînements débutent la semaine du 14 septembre 2020 pour 25 semaines théoriques. Les reports dus à la pluie peuvent occasionner une planification pouvant aller jusqu'à 34 semaines. La programmation se fait uniquement sur les périodes scolaires. Pas de séances organisées les jours fériés, sauf de manière exceptionnelle pour des reports si l'ensemble des participants est disponible. Les absences dues aux sorties scolaires, ou réorganisation du calendrier par l'éducation nationale, ne seront pas rattrapées.

### (2) Organisation des entraînements

#### ➤ Ponctualité

Il est demandé aux élèves d'arriver quelques minutes avant le début de l'entraînement afin de se changer, de s'échauffer et de commencer le cours à l'heure prévue. En cas de retard il est important de le signaler.

#### ➤ Assiduité

Il est recommandé d'être présent à tous les entraînements afin de permettre une progression optimale. Les élèves absents n'ont en aucun cas la possibilité de rattraper l'entraînement. Attention, pour les entraînements individuels, les séances annulées moins de 24h avant seront dues.

#### ➤ Niveaux

Les groupes sont constitués de manière homogène par les enseignants en fonction du niveau et de l'âge des élèves, ils sont créés afin de faciliter le rythme d'apprentissage de chaque élève. Seuls les enseignants sont habilités à déterminer le niveau de chaque élève (après test effectué sur le terrain).

#### ➤ Horaires

Ils sont définis en fonction du groupe de niveau et de la disponibilité de chacun, ils sont exclusivement validés et communiqués par l'enseignant.

La constitution de groupes homogènes en fonction des disponibilités de chacun représente un gros effort de la part du club.

De ce fait, tout désistement en cours d'année, ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

#### ➤ Tenue

Les élèves doivent porter une tenue adaptée à la pratique du tennis : chaussure de tennis, jogging ou short. Casquettes et cheveux attachés si besoin.

#### ➤ Bon déroulement et savoir-vivre

Pensez à prévoir une bouteille d'eau et à la récupérer, ou la jeter à la fin du cours. Des poubelles sont à votre disposition sur les courts.

Il est interdit, pour des raisons de sécurité, de mâcher du chewing-gum ou des bonbons, durant les cours et de porter divers bijoux (créoles, chaînes, bracelet, etc).

Les parents et personnes accompagnant les enfants doivent se tenir hors du court pendant l'entraînement.

### (3) Modalités d'inscription

L'inscription nécessite la production des pièces suivantes :

- 1 certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis en compétition datant de moins de trois mois.
- Le paiement de la cotisation annuelle selon la formule choisie : en une seule fois (encaissement le 15 septembre) ou en trois fois (trois chèques encaissables en septembre, novembre et janvier).
- La fiche de renseignement signée.

La cotisation club est offerte à toute personne s'inscrivant à une formule d'entraînement à l'année.

Les règlements se font par chèque ou par virement bancaire lors de l'inscription.

Attention, l'inscription sera effective dès réception de l'ensemble des pièces et après versement du montant total des entraînements. Sans cela l'élève ne pourra pas assister aux entraînements.

Tout abandon en cours d'année ne donne pas lieu à un remboursement.

### (4) Responsabilité

Les personnes accompagnant les enfants doivent s'assurer de la présence du professeur, et que l'entraînement ait bien lieu, avant de les déposer à l'entrée du club.

Les professeurs et le club ne peuvent être considérés comme responsables des enfants en dehors des entraînements.

L'école décline toute responsabilité pour les vols pouvant survenir dans les vestiaires, nous vous conseillons donc de ne pas laisser des objets de valeur.

En cas d'urgence, vous autorisez les responsables ou les enseignants à faire donner tout soin ou pratiquer toute intervention chirurgicale à votre enfant en cas de nécessité constatée par un médecin.

Tous les enfants inscrits à l'école de tennis sont assurés par le club et bénéficient à ce titre d'une assurance les couvrant lors d'un accident.

### (5) Respect

Les élèves doivent respecter le moniteur et leurs partenaires mais aussi les structures du club (matériel, club house...).

Le club se réserve le droit d'exclure tout membre dont la présence perturbera le bon fonctionnement du club et/ou de l'école de tennis, ayant une attitude irrespectueuse envers ses professeurs, camarades, membres du club ou des locaux. Les cours ne seront en aucun cas remboursés.

### (6) Absence de l'enseignant - pluie

Les éventuelles absences des enseignants, seront systématiquement signalées, et ces derniers se feront remplacer ou décaleront les entraînements.

En cas de pluie, les entraînements seront annulés et reportés, tout sera fait pour vous prévenir dans les meilleurs délais.

Les séances annulées en cas de pluie seront reportées afin que la totalité des 25 semaines soit effectuée.

### (7) Communication

Vous devez vous montrer attentifs aux différentes informations qui seront envoyées par mail ou par sms. Ces messages contiennent des informations l'organisation.